

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019**Objet : ANIMATEUR DU COMMERCE DU HAUT-BUGEY**

Membres élus présents : MM. AROT – BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI – BORTOT – DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – LUGAND – MARMILLON – MASCIOTRA – NALLET – PENON – PRADEL – VERNE
Membres associés présents : MM. GRUDA – LAMY – PIDOU – PIERROT – VIALLO

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

La Chambre porte, depuis de nombreuses années, le poste d'animateur du commerce du Haut-Bugey.

Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 31 décembre 2019, et est tenu actuellement par Brigitte Coiffard.

Le poste est co-financé par l'Union Commerciale et la Communauté de Communes du Haut-Bugey.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2020.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-Président Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2020.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

